

**ARRÊTÉ PORTANT INTERDICTION DE STATIONNEMENT  
D59 – RUE JEAN JAURES**

**Le Maire de MAING,**

**Vu** les articles L 2213-1 et L 2213-2 du code général des collectivités territoriales,

**Vu** le code de la route,

**Vu** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 2-8<sup>ème</sup> partie- signalisation temporaire), modifiée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992,

**Vu** l'arrêté du 24 novembre 1967 sur la signalisation routière modifiée par des arrêtés subséquents,

**Vu** la demande reçue le 26 novembre 2024 de la SAS ENSIO domiciliée TSA 70011 – chez SOGELINK, 69134 DARDILLY CEDEX, représentée par LOCQUET Jennifer,

**Considérant** qu'il y a lieu de prendre des mesures de sécurité pour permettre les travaux de réparations GC – en trottoir, rue Jean Jaurès - D59,

**ARRÊTE**

**Article 1** – Période de restriction : du 09 décembre 2024 au 07 janvier 2024 inclus.

Afin de permettre les travaux sus-désignés, le stationnement de tous les véhicules sera interdit, rue Jean Jaurès, le temps des travaux et au droit des travaux.

Les véhicules en infraction considérés en stationnement gênant (R 417-10, dernier alinéa du code de la route) seront enlevés et mis en fourrière aux frais, risques et périls de leurs propriétaires. Ceux-ci seront poursuivis conformément aux lois et textes en vigueur.

La signalisation du chantier conforme à la réglementation en vigueur sera fournie, posée à 100 m de part et d'autre du chantier par l'entreprise ENSIO à DARDILLY CEDEX (69134). La pose de cette signalisation conditionne la prise d'effet du présent arrêté.

**Article 2** – Les prescriptions de l'article 1 ne s'appliquent pas aux véhicules des services communaux, de Police, de secours et de lutte contre l'incendie et aux véhicules des différents concessionnaires en cas d'urgence vitale.

**Article 3** – M. le Commissaire Divisionnaire de Police et l'entreprise ENSIO sont chargés de l'exécution.

Fait à MAING, le 26 novembre 2024.

P°/ Le Maire,  
L'Adjointe Déléguée,



  
C. COLLET